

* NOUVELLES / ÉVÉNEMENTS *

Jeudi le 18 octobre 2007 : Dîner-conférence de l'AQDR Montmagny-L'Islet.

Lieu : Restaurant St-Jean, au 27, de Gaspé Ouest, St-Jean-Port-Joli.

Sujet : « Mandat en cas d'inaptitude – Dons d'organes par les aînés? »

Conférencière : Madame Pierrette Couillard, notaire de L'Islet.

Jeudi le 1^{er} novembre 2007 : Colloque « S'allier pour la santé » par le Réseau des

groupes de femmes Chaudière-Appalaches. Réserver avant le 19 octobre.

Lieu : À l'Hôtel l'Oiselière de Lévis, 165 A, route du Président Kennedy.

Invitation aux groupes communautaires.

Vendredi le 02 novembre : Formation-Ressourcement pour bénévoles¹⁾

« Journée d'apprentissage et d'échanges ». Coût : 25\$

Lieu : Maison des Aînés, 10 rue Giguère, Lévis

Info : 1 877 277 2722

¹⁾ Une voiture est organisée pour le transport à cette formation, pour inscription ou transport : 247-5246

* ACTUALITÉ *

Madame Marguerite Blais nous visite...

Dans le cadre de consultations publiques sur les conditions de vie des aînés, la Ministre visite les diverses régions du Québec afin de connaître les conditions de vie et la réalité des aînés. En Chaudière-Appalaches, la consultation se fera **le 23 octobre 2007**, de 9h00 à 17h00, à l'Hôtel Le Georgesville, à St-Georges. On y discutera de la contribution des aînés à la société, de leur situation financière, de la reconnaissance de l'apport des proches aidants, des solidarités intergénérationnelles, des milieux de vie et du soutien à domicile ainsi que de sujets tabous comme le suicide, l'abus et la violence. Y serons-nous?

« Le choix de la pauvreté est un signe de richesse puisqu'il permet de discerner entre ce qui est « nécessaire » à son bien-être moral et physique et les inutiles « surplus » qui pourraient corrompre son âme et son corps. »
Socrate

Conseil d'administration 2007-2008 :

Présidente :	Colette St-Onge 247-5246	Vice Présidente :	poste vacant
Secrétaire-trésorière :	Marcelle J.-Deschênes 247-5981		
Administratrices :	Annette Bélanger 598-7207	Estelle Pelletier	598-7038
	Pauline Bélanger 598-3878	Claire Tardif	248-3138

Collaboration spéciale : Député Paul Crête, 66, du Palais-de-Justice, Montmagny (QC) G5V 1P5

Commanditaire : Restaurant St-Jean, 27, de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli Tél. : 418 598-6266

Responsable du Bulletin : Colette St-Onge 247-5246

Collaboratrices : Marcelle J.-Deschênes, Alberta Gagnon, Jacqueline C.-Kirouac

Mise-en-page : Guylaine Hudon

Site Internet : www.aqdr.org/sections.php

Courriel : aqdr.lislet@videotron.ca

Pour nous rejoindre : AQDR Montmagny-L'Islet ☎ 241-3258 ou 247-5981

✉ Adresse : 376, des Pionniers Est, L'Islet GOR 2B0

Nous aimerions recevoir vos commentaires et suggestions.

L'Arbre et ses Racines

* Montmagny et L'Islet

* Bulletin mensuel 18

* Octobre 2007

AQDR Montmagny-L'Islet

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

* ÉDITORIAL *

Consultation par-ci, consultation par-là...

À l'ère des communications on consulte mais y a-t-il échange d'informations ou seulement cueillette d'informations? Quelle différence cela fait-il?

Observons ce qui se passe cet automne. D'abord la consultation publique sur « Les conditions de vie des aînés » par la ministre des aînés, madame Marguerite Blais. Cette consultation vise à mieux connaître la réalité des aînés. On recueille de l'information mais on « discute » aussi. Puis il y a « La consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles » de la Commission Bouchard-Taylor. Elle se fait en trois modes de participation, soit en déposant un mémoire, soit en livrant un témoignage ou en participant au forum de citoyens à caractère régional.

Vous avez donc le choix d'être entendu sans discussion ou dans le cadre d'un échange. Voilà qui ajoute à la valeur de ces consultations. Décider de la façon qu'on souhaite présenter son idée c'est faciliter l'expression et la communication.

Quelles différences cela fait-il d'émettre son opinion, de lire un mémoire ou de participer à un forum? Lorsque je lis un mémoire, je perçois peu ou pas la perception des autres sur ce que je communique. Mais, s'il y a discussion, il y a une ouverture et des échanges qui permettent de vérifier si on a été entendu. On peut se mettre à l'écoute pour tenter de saisir le point de vue de l'autre. C'est plus dynamique.

Que nous gardions le silence, que nous tournions le dos, ou même que nous soyons absent, nous communiquons. Quoi que nous fassions, dès que nous sommes en présence de quelqu'un il y a communication. Nous ne pouvons pas ne pas communiquer.

Colette St-Onge

* LE JARDIN DE LA MÉMOIRE *

« J'ai toujours été une soigneuse... »

Ma mère a d'abord été une enseignante avant d'être une soigneuse. J'ai décidé, en me mariant, de suivre ses traces. Elle nous soignait et nous montrait à nous soigner. « Maman, j'ai mal au ventre. » Elle allait dehors chercher une herbe et me soignait. Elle demandait à ma sœur : « Qu'est-ce que tu as? – Soigne-toi » lui disait-elle.

Ça m'a pris quelque temps à retrouver cette mémoire transmise par ma mère et ce goût d'utiliser les herbes pour me soigner et soigner les miens. Je trouvais des recettes dans « La Terre de Chez-nous » et là je « ré-apprenais » celles de ma mère.

J'aime aller dans le champ cueillir du trèfle rouge pour purifier le sang. Je lui ajoute de la camomille, du millefeuille et de la sauge et je soigne mon arthrite; ça renforce aussi le système immunitaire. J'utilise encore un vieux livre « La mère canadienne et son enfant ». Je ne suis pas une herboriste mais j'aime ça me soigner... »

Fernande Cloutier, 76 ans,

fermière à la retraite habitant à L'Islet.

Propos recueillis par Colette St-Onge.

* VOS DROITS *

AMÉLIORATION des prestations de la Sécurité de la vieillesse

Le projet de loi C-36 (3 mai 2007), qui apporte des modifications au Régime de pensions du Canada et à la Loi sur la sécurité de la vieillesse, a maintenant force de loi.

Objectifs: Faciliter l'accès et l'Équité

1. Faciliter l'accès

1) Simplifier l'administration: Il suffit de remplir un seul formulaire pour être inscrit et recevoir le Supplément de revenu garanti. La personne doit avoir fait une déclaration annuelle de revenus.

2) Le renouvellement se fera de façon continue pour le Supplément (65ans et plus) et l'Allocation (personnes de 60 à 64 ans).

2. Équité

2.1 Deux modifications ont été apportées:

1) L'obligation de la cotisation au régime de pension du Canada (pour le Québec: Régime de rentes) dans les six dernières années, est réduite à trois ans au lieu de quatre ans.

2) Le financement des hausses de prestations : il n'y aura pas de transfert des coûts aux générations futures.

2.2 L'uniformisation de l'admissibilité touchant les successions et les immigrants parrainés. Pour informations: Tél. 819 994-5550 Site Web: www.rhdsc.gc.ca

===== CRÉATION DU « CONSEIL NATIONAL DES AÎNÉS »

En mars dernier, il y a eu création du « Conseil national des aînés ». Son rôle sera de *donner avis* au gouvernement sur les enjeux d'importance nationale touchant les aînés. Ce Conseil a été créé à la demande des aînés. Il comprend huit membres qui représentent les experts, les personnes âgées, les groupes d'aînés de tout le pays. Les enjeux qui importent le plus aux aînés sont la santé, le mieux-être social et financier ainsi que la qualité de vie générale des personnes âgées du pays.

Source: Ministre des Ressources humaines et du Développement social Canada.

* CHRONIQUE *

« Laïcité »

Définition : « *Courant qui considère que la religion est incompatible avec la modernité. Ainsi, toute trace de religion doit être évacuée de l'espace public. La France est une société laïque. Le Canada et les Etats-Unis sont plutôt des sociétés séculaires, c'est-à-dire qu'elles prônent l'idée que les religions doivent toutes être traitées également, sans toutefois disparaître du domaine public.* »

Source: Pauline Côté, professeure de politique et spécialiste des religions.

* NOS MEMBRES *

* ANNIVERSAIRES DE NAISSANCE *

SEPTEMBRE

* Brigitte Bernier	* Marguerite Bourgault	* Marcelle C.-Bélanger
* Lucie Caron	* Rollande Caron	* Lucie Chenard
* Laura Gamache	* Jacqueline Gauthier	* Réjean Kirouac
* Denise L.-Ménard	* Louisa Morin	* Estelle Pelletier

OCTOBRE

* Françoise Anctil	* Joseph Bélanger	* Claudette Caron	* Lucille Caron
* Rose-Aimée Caron	* Suzanne Caron	* Lison Chassé	* Louise Chouinard
* Rita Desrosiers	* Pauline Dionne	* Jeanne-D'Arc Gagnon	
* Yvon Garneau	* Marcel Guay	* Rose-Ange Leclerc	* Marcel Racine
* Jean-Guy Marticotte	* Clémence Ménard	* Yolande Ouellet	* Françoise Robichaud

* ANNONCES *

Connaissez-vous quelqu'un qui vit de l'isolement et qui souhaiterait recevoir régulièrement un « appel téléphonique » d'un(e) bénévole discret(e) et attentif(ve)? Toute personne intéressée à recevoir ce service ou à agir comme bénévole peut contacter Claire au 418 248-3138.

* RECETTE D'ALBERTA *

PAIN d'épices aux pommes

Ingrédients secs :

1 1/3 tasse farine tout usage
1/2 tasse sucre
1 1/2 c. à thé sel
1 c. à thé gingembre
1/4 c. à thé cannelle
1/4 c. à thé clou de girofle (au goût)

Autres ingrédients :

1/2 tasse mélasse
1/2 tasse huile ou graisse végétale
1 gros œuf
1/2 tasse compote de pommes
1 c. à thé bicarbonate de soude
1/2 tasse eau bouillante

1. Mélanger les ingrédients secs, sauf le bicarbonate.
2. Ajouter la mélasse, l'huile, l'œuf et la compote de pommes, bien mélanger.
3. Dissoudre le bicarbonate dans l'eau bouillante et ajouter au mélange.
4. Verser dans un moule graissé.
5. Cuire au four à 350° F pendant 45 à 50 minutes.
Garnir d'une glace au citron (1 tasse sucre à glacer et 1 c. à tab. jus de citron) lorsque le pain est encore chaud. *Bon appétit!* Alberta Gagnon

* HUMOUR *

Dans un élan de romantisme, je demande à mon conjoint:
« *Crois-tu qu'on va vieillir ensemble?* »
— *Que penses-tu que nous sommes en train de faire?* » me répond-il.
